

Retrouvons nos rivières Sensibilisation des usagers des cours d'eau à l'entretien des berges

Proposé par Sébastien Rousselot - 12/12/2019

Le Contrat de Rivière Entre Arve et Rhône concerne quinze communes en Haute-Savoie. Dans le cadre de celui-ci, la Communauté de Communes du Genevois (CCG) s'est trouvée face à un déficit de communication autour du programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la végétation rivulaire et du lit. Elle a donc décidé de diffuser à l'ensemble des utilisateurs des cours d'eau le guide « Retrouvons nos rivières » réalisé par l'Union Régionale des CPIE. Puis d'accompagner cette diffusion par des actions de sensibilisation principalement à destination des riverains, et menées en binôme par le technicien de rivière de la Communauté de Communes et le pédagogue du CPIE Bugey Genevois.



Des objectifs précis

D'un côté la CCG souhaitait pérenniser ses interventions en permettant aux propriétaires de réaliser les petits entretiens courants nécessaires à une gestion durable des cours d'eau dès 2011. De l'autre, l'URCPIE souhaitait développer des méthodes et des outils basés sur la participation et l'implication des riverains afin d'étendre ce type d'opération à d'autres territoires de Rhône-Alpes.

Ces objectifs sont en lien avec le nouveau dispositif EAUsons Agir qui vise la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques, à l'échelle d'un bassin versant, en privilégiant la concertation comme approche d'éducation et de sensibilisation.

Des actions menées en binôme

Des temps de travail en commun ont été organisés entre le technicien de rivière et le CPIE pour fixer des objectifs partagés, l'échéancier des actions et la communication de l'opération.

Le projet a ainsi conduit à la réalisation de :

- quatre réunions publiques d'information, construites avec des outils de démarches participatives. Elles ont permis d'appréhender le territoire et de présenter le contexte réglementaire, l'intérêt de mener un entretien et de mobiliser les propriétaires riverains ;
- quatre demi-journées, sur le terrain, avec démonstrations techniques sur différents thèmes puis recherche collective de solutions d'entretien ;
- une journée-chantier de lutte contre l'érosion avec l'expérimentation collective de tressage de saules vivants et plantation de boutures ;
- une réunion de restitution auprès des participants.

Le binôme CCG/CPIE est intéressant car il renforce la disponibilité au public. Sur le terrain, l'association travaille la vulgarisation des informations et les aspects participatifs. La collectivité s'intéresse plus particulièrement aux notions techniques. En se plaçant du « côté citoyen », l'association permet de recentrer le débat et désamorcer les conflits, mais aussi de faire émerger des propositions d'amélioration.

Sur les 1200 personnes invitées, 241 ont participé aux réunions publiques (soit 20% de l'ensemble) et 45 aux journées techniques de formation sur le terrain.

Des résultats

Pour la CCG, la dynamique initiée permet la réappropriation des cours d'eau par la population, mais ne constitue pas une fin en soi. Pour pérenniser ces engagements citoyens, il est nécessaire de maintenir des actions régulières jusqu'à la fin du Contrat de Rivière et d'anticiper l'après Contrat.

Pour l'URCPIE et le CPIE, l'action a permis de recréer le lien entre les riverains et leurs rivières, mais aussi entre riverains et collectivités.

Ce lien reste encore fragile aujourd'hui. Beaucoup de propriétaires (re)découvrent leurs responsabilités.

Nous devons donc prendre conscience que ce type de projet visant à faire changer des comportements nécessite du temps, mais que des actes concrets peuvent se réaliser en l'espace de deux à trois ans.

Les deux points forts de cette action sont l'animation participative des réunions, qui a permis de rompre avec les schémas classiques de réunions institutionnelles et la journée de terrain. Des propositions ont émergé afin de donner une suite à cette mobilisation citoyenne : un nouveau cycle de sorties sur le terrain et la création de groupes de riverains pour mutualiser les moyens. Le travail de sensibilisation et de communication n'est pas abordé de la même façon par une collectivité et par une association, ceci donnant toute la richesse à un travail en concertation. Le CPIE s'est attaché davantage à la mobilisation et la participation des riverains, l'évaluation des actions et la CCG a ainsi pu privilégier la communication.

Et les comportements changent : les échanges sont aujourd'hui plus réguliers entre la collectivité et les riverains et contribuent à une veille collective. La méthode testée peut maintenant être affinée et mutualisée sur d'autres territoires.

L'URCPIE Rhône-Alpes, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse et la Région Rhône-Alpes sont les principaux partenaires de cette opération.

Mots clefs :

- Nature en ville
- Urbanisme
- Eau

Bio de l'auteur(e)

Lors de l'écriture de cet article, Sébastien Rousselot était chargé d'animation au CPIE Bugey Genevois.

Bloc latéral

Bassin versant

Zone rassemblant les eaux (affluents, ruissellements, pluies) qui coulent vers un même cours d'eau. Par exemple le bassin versant du Rhône.